



Le fil Inf'eau

Octobre 2023



Chers amis pêcheurs,

La pêche en première catégorie piscicole vient de s'achever. Malgré la sécheresse qui sévit dans quelques secteurs du département, les pêcheurs de Truites nous ont fait remonter leur satisfaction et nous ont même signalé à plusieurs reprises une année exceptionnelle pour la reproduction de Dame Fario.

Il est maintenant à espérer que l'automne et l'hiver à venir puissent nous apporter l'eau dont nous avons tant besoin.

À la lecture de cette nouvelle lettre d'information, vous trouverez un bilan de notre garderie faisant apparaître un nombre important de pêche sans carte. Un effort sera fait dans les prochains mois sur le contrôle et cette problématique de pêche sans carte.

Enfin, je vous laisse le soin de découvrir notre carte interactive qui vous donnera, j'en suis sûr, entière satisfaction.

Bonne lecture...

Votre Président Fédéral
David FERNANDEZ



Nouveautés école de pêche

La Fédération lance cette année deux nouveautés:

- Les ateliers de pêche pour adultes, débutants ou confirmés, qui souhaitent découvrir ou s'améliorer sur une technique de pêche en particulier. 60€ la séance. Le nombre de places étant limité, il est nécessaire de s'inscrire au plus tôt!

Le Club Pêche des mercredis à Carcassonne
De 14h à 16h30

- 100€ l'inscription au Club (venez en illimité sur toutes les dates prévues)
- Matériel fourni
- De 7 à 17 ans
- 12 participants max
- Carte de pêche obligatoire

Fédération de pêche de l'Aude
3, Chemin de Serres, 11000 CARCASSONNE
04.68.25.16.03 accueil@fedepêche11.fr
Fiche d'inscription à télécharger sur fedepêche11.fr

Les mercredis à Carcassonne et ses alentours

6, 13, 20 et 27 Septembre
(1ère séance : essai gratuit)

11 et 18 Octobre

8, 22 et 29 Novembre

13 Décembre

10, 17 et 31 Janvier

6 et 27 Mars

3 et 24 Avril

22 et 29 Mai

12, 19 et 26 Juin

3 Juillet

École fédérale de pêche 11

Les Ateliers Pêche des adultes
De 9h à 17h

Animation encadrée par un animateur salarié de la Fédération, diplômé BPJEPS «pêche de loisir»

- Matériel fourni
- 9h-17h
- 60€ la séance

Fédération de pêche de l'Aude
3, Chemin de Serres
11000 CARCASSONNE
04.68.25.16.03
accueil@fedepêche11.fr

Fédération Départementale PÊCHE 11

La Fédération propose des activités de découverte de la pêche auprès du grand public. C'est dans cette idée que nous souhaitons initier les adultes de notre département.

Nous intervenons sur l'ensemble du département, fournissons également tout le matériel (sauf les wadders).

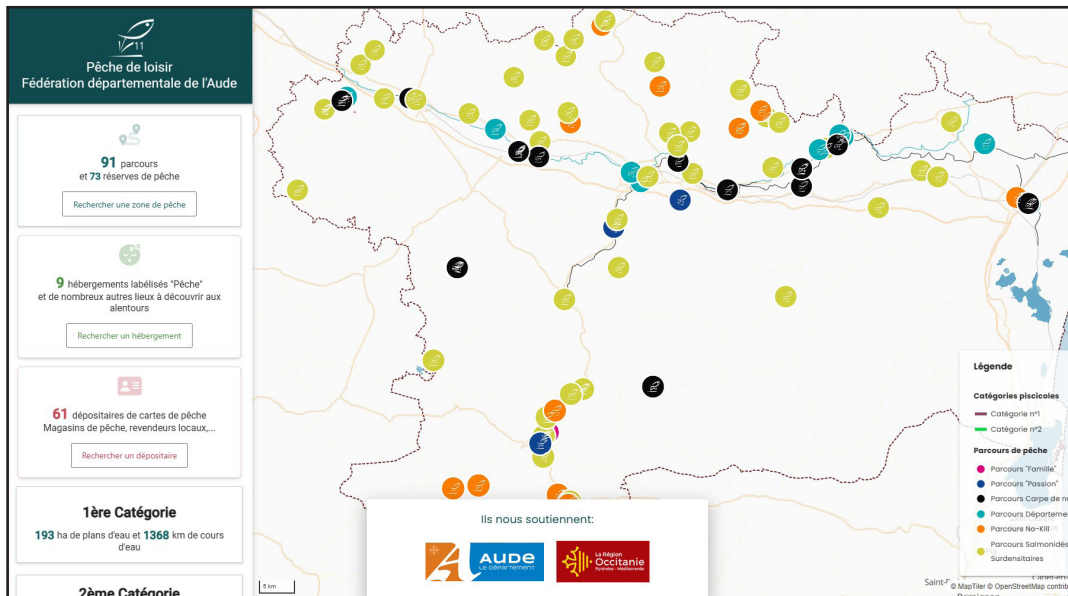
Prestation à la journée, 9h-17h

Les vendredis Adultes:

- Carpe / Silure: 29 Septembre (8 pers.max)
- Carnassier du bord: 27 Octobre (8 pers.max)
- Carnassier Bateau / Float Tube: 10 Novembre (6 pers.max)
- Truite Mouche Preixan: 1er Mars (6 pers.max)
- Truite TOC: 29 Mars (6 pers.max)
- Feeder: 24 Mai (6 pers.max)

- Le Club pêche de Carcassonne, les mercredis après-midi de septembre à juin. Une vingtaine de dates pour les 7/17 ans qui souhaitent s'initier à la pêche. 100€ l'adhésion au club.

Carte interactive



Dans la continuité de notre travail pour le développement du loisir pêche, et afin de faciliter la transmission de l'information auprès de nos adhérents et de nos partenaires, nous avons mis en place une carte interactive départementale.

Pour vous connecter:
<https://aude.loisir-peche.fr/accueil>

À l'aide de cet outil numérique, vous aurez toute liberté de

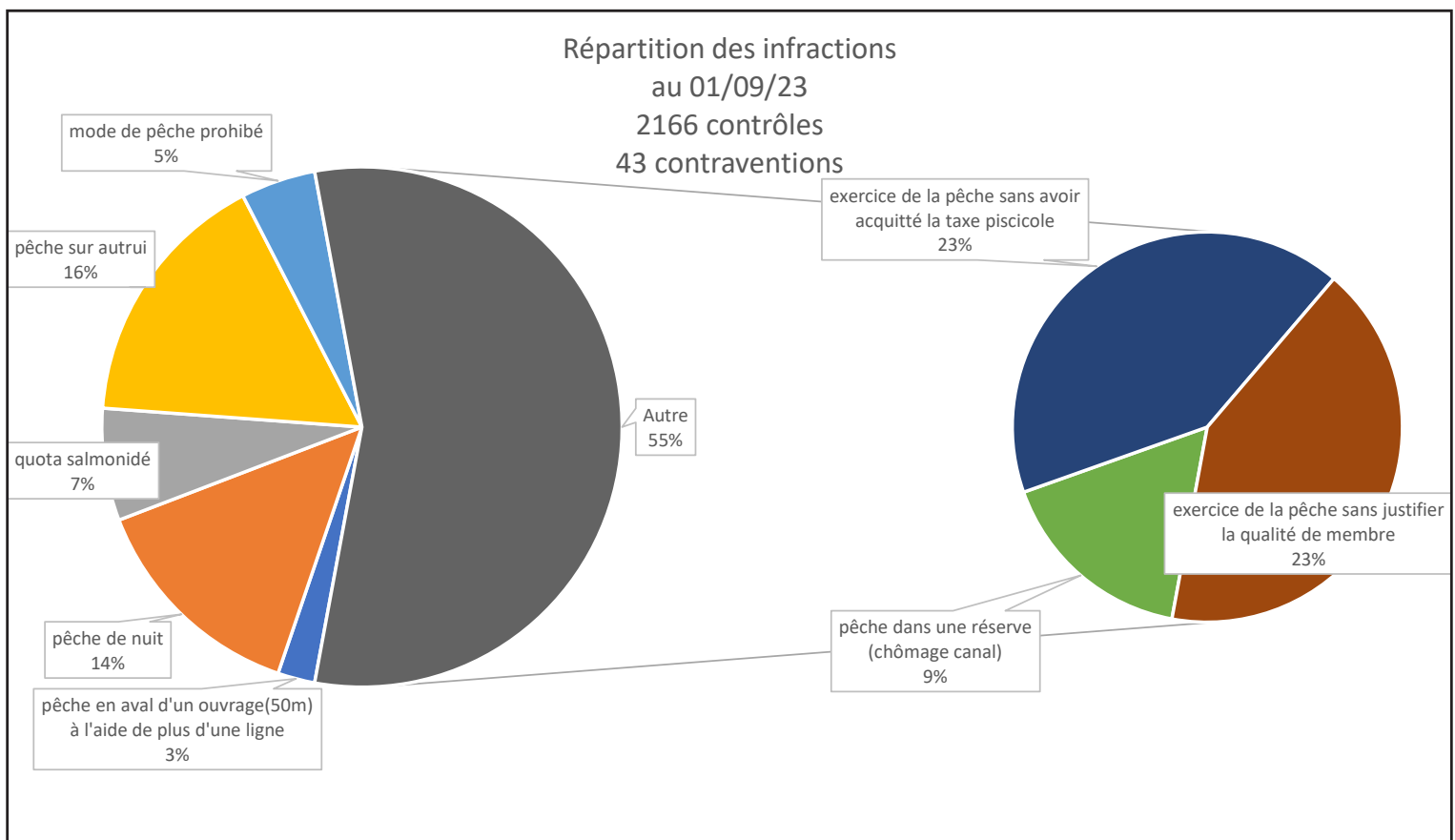
programmer vos sorties et de découvrir nos richesses halieutiques. Cette carte suivra l'avancée de nos projets de développement du loisir pêche.

Les parcours, les aménagements, les empoissonnements, les hébergements pêche ou encore les dépositaires et ventes d'appâts y sont renseignés. Une fois votre choix réalisé, vous pourrez accéder à une fiche technique et un point GPS qui vous amènera directement sur le parcours de pêche défini.

En espérant que ce modèle de carte interactive, première en France, facilitera vos sorties de pêche et accompagnera au mieux les touristes-pêcheurs dans notre beau département.

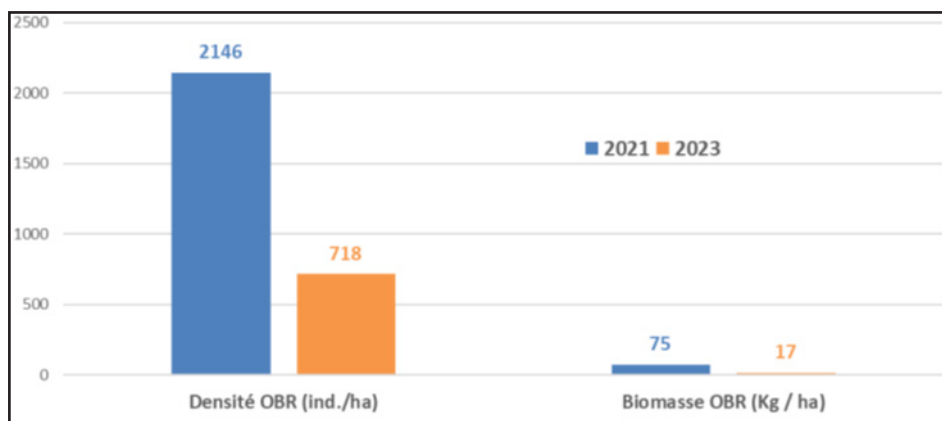
Nous remercions les partenaires qui nous ont accompagnés dans cette démarche La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et Département de l'Aude sans oublier notre partenaire Nanogis.

Bilan Garderie



L'Aude département pilote pour la mise en œuvre du protocole national d'évaluation de l'impact.

Depuis la mise en œuvre des tirs par arrêté ministériel en 2004, la Fédération de l'Aude s'est efforcée de réaliser un suivi des contenus stomacaux mettant en évidence les prélèvements sur les salmonidés en première catégorie. Or, depuis l'arrêt des tirs l'an passé suite à une décision de la ministre, les oiseaux piscivores ont eu tout le loisir de prédater les salmonidés en période de reproduction et de conditions hydrologiques favorables. Suite à un constat alarmant des pêcheurs Audois ou autres habitués des secteurs de la Haute Vallée de l'Aude sur la baisse singulière des effectifs, nous nous sommes empressés de solliciter la FNPF ainsi que le ministère en vue d'intégrer le lot des fédérations françaises retenues pour un protocole expérimental.



Ainsi, le protocole d'évaluation de la prédation du Grand Cormoran sur les cours d'eau français s'appuie sur les contributions de 4 fédérations pilotes en France (FDAAPPMA 11, 43, 47 et 88) et permettent de considérer des contextes variés et représentatifs. Il est notamment basé sur des observations rigoureuses d'effectifs d'oiseaux, d'échantillonnages par tirs (analyses contenus stomacaux), d'analyses épidémiologiques (maladies transmissibles aux poissons) et suivi des peuplements piscicoles sur des stations avant et après les tirs.

C'est dans ce cadre, qu'un premier inventaire piscicole de grande ampleur a été réalisé le 18/08/ 2023 sur l'Aude à Belvianes et Cahirac afin d'appréhender les modifications d'abondance d'espèces attribuables à la prédation du Grand Cormoran. Cette opération a pu être réalisée grâce à l'aide de nos partenaires techniques (SMMAR, PNR Corbières Fenouillèdes) et de nos confrères issues des FDAAPPMA 09, 66 et 81.

Les premiers résultats indiquent qu'en dépit de conditions environnementales favorables, les abondances globales en Ombre Commun ont été divisées 3. Par ailleurs, la quasi absence d'individus adultes sur l'échantillon remet en cause sa capacité à se reproduire au niveau de la station. Ces éléments particulièrement inquiétants à l'issu du seul premier hiver sans régulation ont été transmis aux services du ministère de la Transition écologique.

Les investigations doivent désormais se poursuivre avec la réalisation prochaine de nouvelles pêches scientifiques au niveau de Campagne sur Aude et Axat. La période d'hivernage 2023 / 2024 sera désormais consacrée à l'exécution du protocole national afin de caractériser finement les impacts du Grand Cormoran sur la dynamique des populations piscicoles.

